

Réouverture de la plage de Riva-Bella dès ce 15 mai



Grâce à l'accord du Préfet du Calvados, nous sommes heureux de vous annoncer la réouverture de la plage de Ouistreham Riva-Bella, dès ce vendredi 15 mai, sous certaines conditions présentées ci-dessous :

Sur la plage

- ✓ Promenades autorisées
- ✓ Promenade de la Paix rouverte
- ✓ Activités dynamiques individuelles possibles (marche, activité sportive individuelle, pêche à pied...)
- ⊖ Accès à la plage interdit de 21h à 8h
- ⊖ Baignade interdite
- ⊖ Activités statiques interdites (serviettes, bain de soleil, pique-nique, pause...)
- ⊖ Interdiction des activités équestres ou nautiques
- ⊖ Accès interdit aux bancs, cabines, parcs ou jeux de plage
- ⊖ Rassemblements de plus de 10 personnes interdits
- ⊖ Sports collectifs interdits
- ⊖ Interdiction de stationnement aux bus de tourisme
- ⊖ Fermeture des toilettes et douches

Dans l'Avenue de la Mer

- ✓ Avenue de la mer piétonne dès 11h tous les jours
- ⊖ Utilisation interdite des bancs et assis debout
- ⊖ Installation de terrasses interdites aux commerçants

Des contrôles seront renforcés par la Police Municipale pour veiller à ces conditions.

Profitez de l'air de la mer, tout en respectant ces mesures et les gestes barrières.

Veillez trouver ci-joint l'arrêté.

Contact presse :

Charles Perrot-Durand, *Directeur de Cabinet du Maire* : 06 77 89 86 18 / 02 31 97 73 80